



METTRE EN PLACE UNE AMAP AU SEIN DE SON ENTREPRISE

Les Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (AMAP) visent à soutenir l'agriculture paysanne de petite surface et de proximité. Elles concrétisent la mise en place d'un circuit court entre paysans producteurs et consommateurs.

Participer à une AMAP permet avant tout de consommer une nourriture saine, souvent issue de l'agriculture biologique, locale, et de saison.

Cela permet également de contribuer à la réduction des diverses pollutions engendrées par les transports et les emballages.

À titre d'exemple, selon l'ADEME, une tomate produite hors saison et sous serre chauffée nécessite une consommation d'énergie telle que l'émission de gaz à effet de serre est jusqu'à 20 fois supérieure à une tomate produite localement en saison.

DESCRIPTION DE L' ACTION

L'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) permet de **faire le lien entre le.a paysan.ne et le.a consommateur.trice, sans intermédiaire**, afin de soutenir les paysan.ne.s en leur permettant de vendre à un prix juste des produits d'alimentation de

qualité pour les consommateur.trice.s.

L'agriculteur.trice livre chaque semaine des paniers de fruits et de légumes locaux, et de saison, ou d'autres produits alimentaires tels que des œufs, du pain, du fromage, du miel, des jus, etc. Les consommateur.trice.s qui ont au préalable adhéré à l'association s'engagent à préacheter en début de saison ou en début de mois les paniers. Cela permet à l'agriculteur.trice de préfinancer sa production et de s'assurer par anticipation d'une partie de ses revenus. Chaque membre de l'AMAP s'implique par ailleurs dans le fonctionnement du projet et s'engage à participer aux activités communes comme les visites de ferme ou la distribution des paniers.

Le soutien de la paysannerie via les AMAP permet de **transformer notre modèle d'agriculture intensive en un modèle plus durable socialement et environnementalement, et relocalisé**. Les AMAP laissent place à plus de souveraineté alimentaire, et permettent de réduire la pollution occasionnée par les transports et de créer des emplois locaux.

L'AMAP est également un bon moyen de créer du lien entre les salarié.e.s de la structure qui héberge l'association, ainsi qu'avec les paysan.ne.s producteur.trice.s. C'est aussi une façon de reconnecter le monde citadin au monde rural.



LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE CONCERNÉS



ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION ET PARTIES PRENANTES À MOBILISER



1 Présenter et faire approuver le projet à la direction de la structure.



2 Constituer un groupe de salarié.e.s volontaires au sein de sa structure : selon le réseau national des AMAP, il est préférable de commencer par recruter les consommateur.trice.s avant les producteur.trice.s, afin qu'ils.elles s'investissent dès le départ du projet. Il est recommandé de commencer avec 4-5 consommateur.trice.s pour étudier et mettre en place le projet.



3 Prendre connaissance de la [charte des AMAP](#).

>>>



>>> ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION ET PARTIES PRENANTES À MOBILISER

4 Formaliser le projet à l'aide de votre réseau régional des AMAP ou de CREAMAP, Centre de Ressources pour l'Essaimage des AMAP.

Choisir son statut

En soi, l'AMAP n'a pas de statut particulier ; c'est le contrat individuel entre le producteur et chaque consommateur qui constitue sa base. Les consommateur.trice.s peuvent toutefois choisir de se structurer en association loi 1901. Ce statut associatif leur confère des avantages dans l'accès aux services municipaux (locaux, panneaux d'affichages), les responsabilités légales, la gestion financière (cotisations, assurance, etc.)



5 Recruter des adhérent.e.s au sein de votre structure.

6 Rechercher un.e producteur.trice local.e à l'aide du réseau des AMAP, via les filières biologiques, ou via les filières paysannes recensées sur votre territoire qui pratiquent l'agriculture biologique ou qui souhaitent s'y mettre, si cela est un facteur important pour les adhérent.e.s. Veiller à bien identifier les quantités maximales pouvant être fournies par le.a paysan.ne afin de calibrer au mieux le nombre d'adhérent.e.s de l'association.

7 Facultatif : constituer une association loi 1901.

8 Rédiger un contrat d'AMAP passé entre chaque membre de l'AMAP et le.a paysan.ne partenaire :

Penser à indiquer

- le nombre de parts de récoltes (paniers) sur l'année ;
- le calendrier de livraison de la saison ;
- le prix du panier ;
- les engagements de chacune des parties prenantes.

Consultez la « [fiche synthétique n°2 : concevoir les contrats d'AMAP](#) » du réseau des AMAP d'Île-de-France.

Vous pouvez également télécharger sur leur site internet deux exemples de contrat [ici](#) et [ici](#).

9 Effectuer une campagne de communication au sein de votre structure avec mails et affiches pour informer l'intégralité des salarié.e.s du lancement du projet, organiser éventuellement un événement de lancement pour attirer de nouveaux.elles adhérent.e.s.

10 Veiller à un affichage permanent qui informe les salarié.e.s de la structure de l'existence de cette AMAP en interne.

11 Tenir informé.e tout.e nouveau.elle salarié.e de l'existence de cette AMAP au sein de la structure.

Besoin d'aide ?

Des structures qui peuvent vous aider dans la mise en place de votre projet

- [Le site national des AMAP](#)
- Le réseau des AMAP de votre région
- [Les groupements d'Agriculteurs Biologiques \(Réseau de la FNAB\)](#)
- Votre commune



INDICATEURS d'évaluation et de suivi de l'action

(indicateurs fournis à titre indicatif)

INDICATEURS QUANTITATIFS



Nombre annuel d'adhérent.e.s à l'AMAP au sein de la structure



Nombre de paniers commandés par mois

INDICATEURS QUALITATIFS



Satisfaction des membres de l'AMAP évaluée via un questionnaire annuel



Pour aller plus loin

[Le site national des AMAP](#)

Le réseau des AMAP de votre région

[Les groupements d'Agriculteurs Biologiques \(Réseau de la FNAB\)](#)

Votre commune

Un annuaire pour rechercher des professionnels du bio : <https://annuaire.agencebio.org/>

Les AMAP de Provence, [Kit de création d'une AMAP](#)